



## L'informateur

### # 100 – le 7 octobre 2021

Êtes-vous bien sûr que c'est l'automne ? Il fait chaud, non ?

La Covid ne nous vaincra pas. Lisez ce...

#### **Message important du conseil d'administration**

Malgré l'assouplissement des règles sanitaires récemment décrétées par le gouvernement, la convocation de la réunion annuelle de notre association dans un local réservé à cette fin pose toujours des contraintes liées au respect des distances, au port du masque ou à la nécessité de présenter un passeport vaccinal selon l'établissement choisi.

Pour ces raisons, et pour s'assurer de la participation du plus grand nombre de propriétaires, les administrateurs ont décidé lors de la dernière réunion du conseil d'administration de tenir la prochaine réunion annuelle en mode virtuel.

Cette réunion se déroulera le **SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021 à 9h30.**

Vous recevrez d'ici là un avis de convocation ainsi que les documents contenant les informations normalement discutées lors de ces rencontres, tels que le rapport annuel du président, l'état des finances et les prévisions budgétaires, les bulletins de candidature aux postes d'administrateurs de même que les rapports des comités mis en place par le conseil d'administration.

Un lien permettant de vous joindre à la rencontre vous sera également envoyé à l'adresse courriel à laquelle vous recevez l'avis de cotisation annuelle.

Les modalités de fonctionnement de la rencontre vous seront aussi expliquées avant sa tenue.

Le mandat des sept administrateurs se termine cette année.

Six d'entre eux ont manifesté le désir d'être reconduits dans leurs fonctions et vont ainsi poser leur candidature. Une élection sera organisée si le nombre de candidatures aux postes d'administrateurs dépasse celui des postes à combler, en l'occurrence, sept.

Vous êtes évidemment invités à poser la vôtre. Il en faut au moins une, en sus des six précitées.

Par ailleurs...

*Le projet de transfert de responsabilité de l'entretien de la route menant au lac*

Les administrateurs ont aussi décidé de tenir une réunion spéciale des membres, consacrée exclusivement à ce projet, seulement lorsque le conseil d'administration sera en possession de toute l'information nécessaire à une prise de décision éclairée par les membres. Cette rencontre des propriétaires se tiendra en personne afin de faciliter les échanges. Un avis de convocation sera expédié.

Ce sujet ne sera donc pas inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion annuelle.

*Votre présence, vous le savez, est très importante*

Le conseil d'administration souhaite que le plus grand nombre possible de membres assistent à la prochaine réunion annuelle car la santé de notre association dépend de l'intérêt que les propriétaires lui portent.

*Vos administrateurs, par Michel Bouchard, président*

[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)